

EAUX NON CONVENTIONNELLES : « IL Y A UNE RÉFLEXION À MENER SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE »

Un groupe de travail national, animé par l'Astee, a travaillé sur les freins et leviers à l'utilisation des eaux non conventionnelles. Présentation des résultats avec Christelle Pagotto, pilote du groupe.



[Eaux non conventionnelles : « Il y a une réflexion à mener sur le modèle économique » - YouTube](#)

« Notre ambition est de passer de 1 % de réutilisation des eaux non conventionnelles à 10 % d'ici à 2030, a assuré Emmanuel Macron, à l'occasion de la présentation du Plan eau, en mars dernier. Une volonté déjà exprimée à l'occasion de la seconde session des Assises de l'eau, en 2019. Avec toutefois une volonté de tripler seulement ces usages à l'horizon 2025.

Pour défricher le terrain et identifier les freins et les leviers au développement de ces usages, le Gouvernement avait mis en place un groupe de travail, fin 2019, piloté par les ministères de l'Environnement et la Santé et animé par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee). Ce dernier a réuni des acteurs de différents horizons : des services de l'État, des représentants des collectivités, des entreprises et des industries, des bureaux d'études, le monde agricole, des associations environnementales et des instituts de recherche.

Comme point de départ, les membres du groupe de travail ont établi une cartographie des différents types d'eaux non conventionnelles et des usages qui pouvaient en être faits. Ils ont ainsi répertorié 10 types d'eau et 45 usages possibles. Ils ont ensuite sélectionné les couples pour lesquels un potentiel de développement étaient pressenti et ont analysé les obstacles et les coups de pouce à leur essor. Détails des résultats avec Christelle Pagotto, animatrice du groupe de travail de l'Astee, rencontrée à l'occasion du salon Pollutec 2023.

[Eaux non conventionnelles : « Il y a une réflexion à mener sur le modèle économique » \(actu-environnement.com\)](#)